

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3383

concernant l'octroi de la distinction « Mérite étudiant » pour l'année 2024

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419^e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3384

concernant l'attribution du prix d'excellence Hubert Lacroix en enseignement pour les personnes chargées de cours pour l'année 2024

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419^e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3385

concernant l'attribution du prix d'excellence Christiane-Melançon en enseignement pour les personnes professeures pour l'année 2024

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419^e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3386

concernant le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419^e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU les travaux en cours de révision et d'harmonisation du *Règlement des études de premier cycle* et le *Règlement des études de cycles supérieurs*;

ATTENDU le triptyque de modification du *Règlement des études de premier cycle* (annexe 1);

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Véronique Le Gall,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle* tel que présenté;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'appliquer cette modification à compter du trimestre d'automne 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3387

concernant le projet de modification du *Règlement des études de cycles supérieurs*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419^e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU les travaux en cours de révision et d'harmonisation du *Règlement des études de premier cycle* et le *Règlement des études de cycles supérieurs*;

ATTENDU le triptyque de modification du *Règlement des études de cycles supérieurs* (annexe 1);

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Véronique Le Gall, appuyée par Simon Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver le projet de modification du *Règlement des études de cycles supérieurs* tel que présenté;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'appliquer cette modification à compter du trimestre d'automne 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

PROJET DE RÉSOLUTION 419-CE-3388

concernant l'adoption d'un calendrier complémentaire au calendrier universitaire applicable aux personnes étudiantes internationales nouvellement admises au trimestre d'hiver 2025

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 419e réunion tenue le jeudi 3 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

ATTENDU l'article 4 du *Régime des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2024-2025 (annexe 1);

ATTENDU la croissance importante des personnes étudiantes internationales et la hausse notable anticipée pour le trimestre d'hiver 2025;

ATTENDU la nécessité d'optimiser les processus internes en permettant le téléversement des pièces nécessaires à l'inscription et le paiement en ligne des droits de scolarité des personnes étudiantes internationales nouvellement admises;

ATTENDU que ce changement permettra une meilleure planification de l'offre de cours, un meilleur accueil et une meilleure intégration des personnes étudiantes internationales;

ATTENDU le calendrier complémentaire au calendrier universitaire applicable aux personnes étudiantes internationales nouvellement admises au trimestre d'hiver 2025 (annexe 2);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Andréanne Gélinas-Proulx, appuyée par Véronique Le Gall,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter le calendrier complémentaire au calendrier universitaire applicable aux personnes étudiantes internationales nouvellement admises au trimestre d'hiver 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet